



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 10 mai 2019

PRÉFECTURE DE LA RÉGION GRAND EST

ÉDITION DU 10 MAI 2019

Arrêté modificatif 2019 / 04 du 6 mai 2019 à l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (Compétences générales et / ou ordonnancement secondaire)



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND-EST

**Arrêté modificatif 2019 / 04 à l'Arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles
(Compétences générales et / ou ordonnancement secondaire)
2018/393**

La directrice régionale des affaires culturelles du Grand Est

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 38 et 39 ;

VU le décret n° 2010-633 du 8 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles ;

VU l'arrêté du 27 juillet 2018 de Madame la Ministre de la Culture portant nomination de Madame Christelle CREFF-WALRAVENS en qualité de directrice régionale des affaires culturelles du Grand-Est;

VU l'arrêté préfectoral n°2018/390 du 1 août 2018 portant délégation de signature (*en matière d'administration générale*) à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018/391 et n°2018/392 en date du 01 août 2018 portant délégation de signature (*en matière d'ordonnancement secondaire et de comptabilité générale*) à Madame Christelle CREFF-WALRAVENS, directrice régionale des affaires culturelles en qualité de RBOP et de RUO et de responsable de centre de coût;

VU l'arrêté portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (compétences générales et / ou ordonnancement secondaire) numéro 2018/393 en date du 20 08 2018

VU l'arrêté du 9 avril 2019 du ministre de la culture portant nomination de Monsieur Jonathan Truillet en qualité de directeur régional adjoint délégué des affaires culturelles de la région Grand-Est, chargé des patrimoines, à compter du 15 avril 2019.

VU l'arrêté numéro MCC-0000039457 du 02 05 2019 affectant de Monsieur Thierry Bonin, à la DRAC Grand-Est, site de Châlons en Champagne pour exercer les fonctions de conservateur régional de l'archéologie adjoint à compter du 06 mai 2019.

ARRÊTE

Article 1 :

Dans la partie I /Subdélégation en matière d'administration générale, est ajouté à l'Article 1 au a) Subdélégation est donnée à :

"Monsieur Jonathan Truillet, directeur régional adjoint délégué, chargé des patrimoines"
la suite sans changement

Dans la partie I /Subdélégation en matière d'administration générale,
est remplacé à l'Article 2 a) et b) **Monsieur Jonathan Truillet, conservateur régional des monuments historiques** par "**Monsieur Jonathan Truillet, directeur régional adjoint délégué, chargé des patrimoines**" la suite sans changement.

Article 2 :

Dans la partie I/Subdélégation en matière d'administration générale,
est ajouté à l'article 3 et à l'article 3 b)

-Monsieur Thierry Bonin, conservateur régional adjoint de l'archéologie

Article 3 :

Dans la partie II subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire et de service prescripteur ,
est ajouté

-A l'article 9 a) : "**Monsieur Jonathan Truillet, directeur régional adjoint délégué**"

Article 4 :

Dans la partie III/ Marchés publics et pouvoir adjudicateur article 13 est remplacé

"-Jonathan Truillet, Conservateur régional des Monuments Historiques" par "**-Jonathan Truillet, directeur régional adjoint délégué des affaires culturelles de la région Grand Est, chargé des patrimoines**"

Le reste sans changement.

Fait à Strasbourg, le 06 05 2019

La directrice régionale des affaires culturelles du Grand-Est



Christelle CREFF-WALRAVENS